

FGIS : Les éclaircissements de Serge Mickoto Chavagne

Biggie
Malouana

Du rôle à la stratégie de la structure qu'il dirige depuis 2011, le directeur général du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), s'est livré aux questions de l'hebdomadaire Jeune Afrique. Retour sur un entretien édifiant.



Serge Mickoto Chavagne. © privateequityafrica.com

A l'attention de ceux qui n'en perçoivent ni la mission ni l'opportunité, le directeur général du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), s'est plié à un exercice de pédagogie. Serge Mickoto Chavagne a ainsi accordé une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*. On y apprend notamment que lancé officiellement en 2011, le FGIS, gère les ressources du Fonds souverain de la République gabonaise (FSRG). A ce titre, il gère les participations publiques dans certaines entreprises. C'est ainsi que, des prises de participations dans le groupe bancaire Oragroup et dans l'opérateur de tours de télécommunications IHS Towers ont été conclues.

Alors qu'il est reproché au FGIS de ne prendre des participations que dans des entreprises et des projets structurants, Serge Mickoto Chavagne explique que la structure qu'il dirige *«investit aussi dans d'autres fonds d'investissements qui interviennent par exemple dans des industries qui n'existent pas ou peu au Gabon et qui génèrent de la rentabilité»*. Et comme pour bien clarifier les choses, il précise ensuite que le *«FSRG est d'abord et avant tout un fonds destiné aux futures générations gabonaises. Les investissements réalisés aujourd'hui par le FGIS sont destinés à lisser l'épargne intergénérationnelle»*.

Sans pour autant s'étendre sur l'ensemble des éléments constitutifs du profil de la structure qu'il dirige, le directeur général du FGIS consent tout de même à évoquer ses objectifs. *«Le FSRG est aussi un fonds de développement car ses ressources sont destinées à être utilisées dans le cadre de projets de développement structurants ayant pour but d'assurer à terme une diversification des ressources du pays»*, indique-t-il, ajoutant : *«Le FSRG n'est pas un fonds de stabilisation car ses ressources ne peuvent pas être utilisées pour financer le budget de l'État parce que la capitalisation minimum du fonds n'est pas encore constituée. Lorsque le capital minimum de 500 milliards de FCFA sera atteint d'ici à 2017, il pourra le devenir et une partie des ressources du FSRG pourront dès lors financer le budget de l'État»*.

Le FGIS va-t-il, à terme, lever des capitaux sur les marchés internationaux pour financer ses investissements ?

Répondant à cette question Serge Mickoto Chavagne s'est voulu pour le moins explicite : *«Le FGIS dispose aujourd'hui de ressources suffisantes pour assurer ses activités actuelles. Le fonds souverain n'a pas la capacité de s'endetter directement pour financer ses investissements par mesure de sécurité. Néanmoins, nous avons souscrit à des fonds dédiés qui eux peuvent lever de la dette à l'international»*.